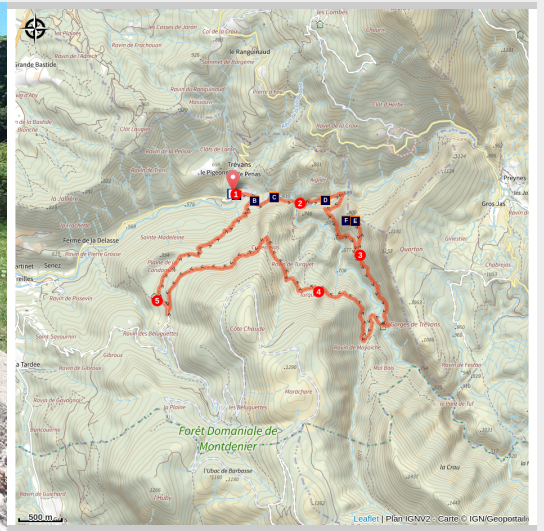


# Gorges de Trévans par le belvédère

Estoublon



Château de Trévans (CD Alpes de Haute-Provence)

*Partez à la découverte des magnifiques gorges de Trévans, profonde entaille de 200 m dans la montagne. Remontez jusqu'au belvédère des gorges et redescendez par le château de Trévans, empruntant des chemins en balcon offrant de superbes panoramas.*

Depuis le parking aménagé, l'itinéraire remonte les gorges de Trévans. Un aller retour jusqu'au monastère Saint-André est très conseillé, au vue du magnifique panorama s'y offrant.

L'itinéraire se poursuit en remontant par les ruines du hameau de Valbonnette puis le belvédère des gorges. Il redescend par le château de Trévans, ancien village médiéval et lieu paisible avec un refuge.

Une très belle randonnée à la découverte de la biodiversité des gorges et de ses paysages à couper le souffle. Ce site protégé est classé

Espace Naturel Sensible du Département, Réserve Biologique Domaniale, Natura 2000 et se situe au cœur de la Réserve naturelle géologique de Haute-Provence.

Départ : Parking aménagé des gorges de Trévans, Estoublon

Arrivée : Parking aménagé des gorges de Trévans, Estoublon

Balisage :  PR

## Informations pratiques

---

Pratique : Randonnée pédestre

---

Durée : 4 h 30

---

Longueur : 12.6 km

---

Dénivelé positif : 568 m

---

Difficulté : Moyen





---

Type : Boucle

---

Thèmes : Curiosité géologique, Espace naturel protégé, Histoire et patrimoine, Lac, cascade et rivière

## Itinéraire

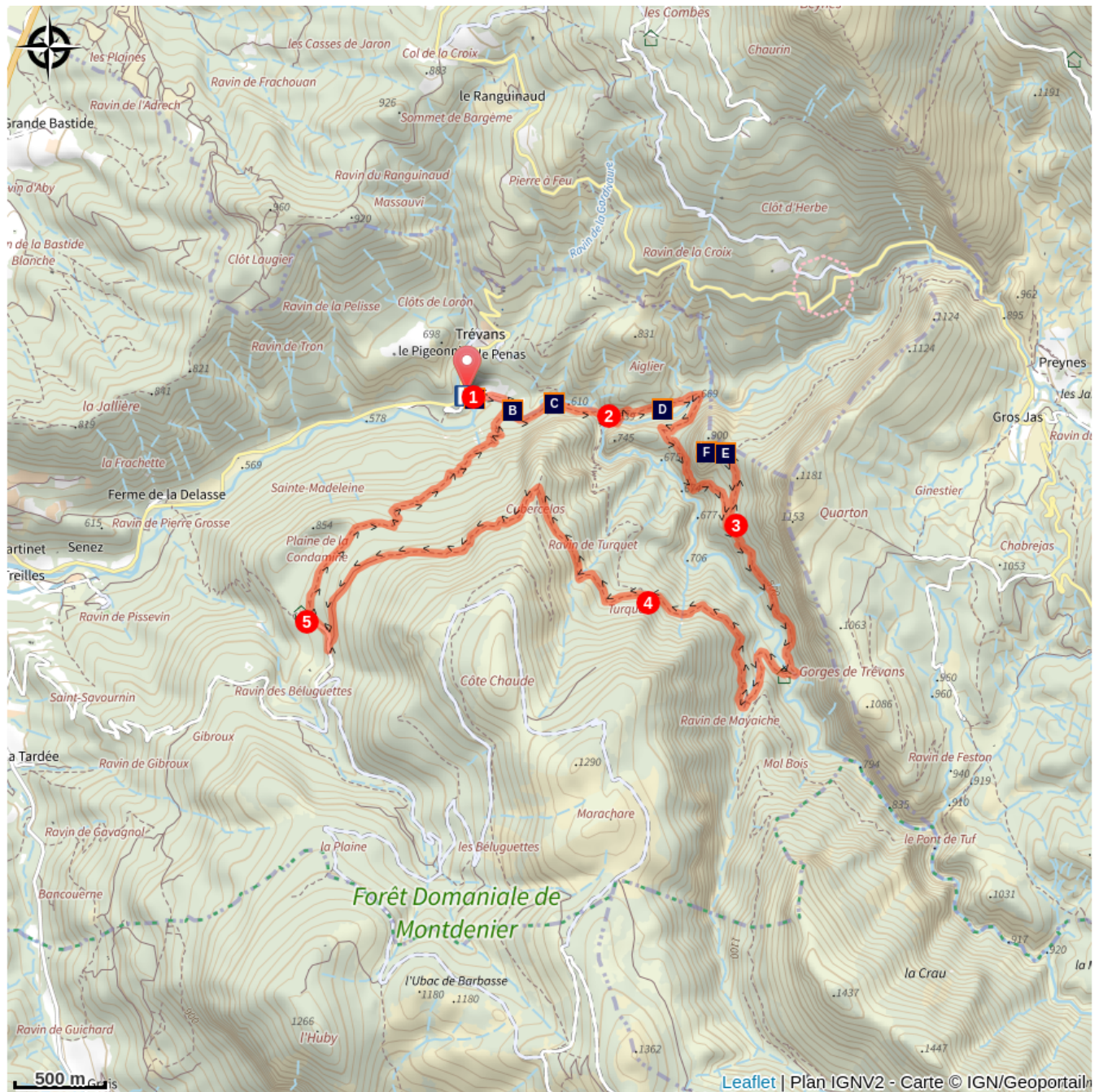
1.  Depuis le parking, remonter la route sur 100 m et prendre la piste à droite en direction des gorges (). Franchir un petit pont et, au panneau d'information, suivre le sentier à gauche. Cet itinéraire plat domine la rivière, emprunte un passage taillé dans la roche puis débouche sur une bifurcation.
2.  **Carrefour des gorges** (630 m) - Prendre le sentier à gauche, franchir l'Estoublaisse par la passerelle et rejoindre la passerelle suivante du Clovion. Après avoir passé la rivière, le sentier monte au-dessus de la falaise, se poursuit en traversée (gravures dorées d'Herman de Vries à gauche dans la roche) avant de descendre à nouveau au bord du Clovion. Le traverser par une passerelle double. L'itinéraire se prolonge par une montée sous les pins, puis en balcon au-dessus des gorges jusqu'à un croisement.
3.  **Carrefour de Saint André** (795 m) - Tourner à gauche et suivre la direction du monastère de Saint-André. Un aller retour jusqu'à ces ruines est très conseillé, le panorama y étant magnifique. A "la chapelle Saint-André", revenir au carrefour des gorges et emprunter le chemin à gauche en direction de Valbonnette. Après une nouvelle traversée le sentier rejoint l'Estoublaisse.

Franchir la rivière, passer aux "Jardins de Valbonnette", devant l'abri et continuer à monter en sous bois. A l'intersection suivante prendre le sentier de droite, passer devant les ruines du "Hameau de Valbonnette" puis continuer à monter jusqu'à un carrefour.

4. 🚧 **Turquet** (890 m) - Suivre le sentier à gauche en direction de l'abri du château de Trévans. Ce chemin est d'abord dans la forêt avant de continuer en balcon jusqu'au "belvédère des gorges". Attention, après ce point de vue un passage vertigineux sur 400 m peut rendre compliquée la progression des personnes sujettes au vertige. Le chemin est aérien et une main courante est installée. Il n'y a pas de difficulté technique néanmoins. Le sentier descend ensuite progressivement et rejoint une piste jusqu'au château.
5. 🚧 **Abri du château de Trévans** (810 m) - Reprendre la piste sur 50 m et tourner à gauche sur le sentier en direction de l'Estoublaisse. Le chemin descend en forêt et rejoint le carrefour des gorges (point **2**). Tourner à gauche et revenir au parking par l'itinéraire emprunté à l'aller.

*Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.*

# Sur votre chemin...



 La plus grande réserve géologique d'Europe! (A)

 Le Cincle plongeur (C)

 Gorges de Trévans (E)

 Gorges de Trévans (B)

 traces d'herman de vries (D)

 Chapelle Saint-André du Désert (F)

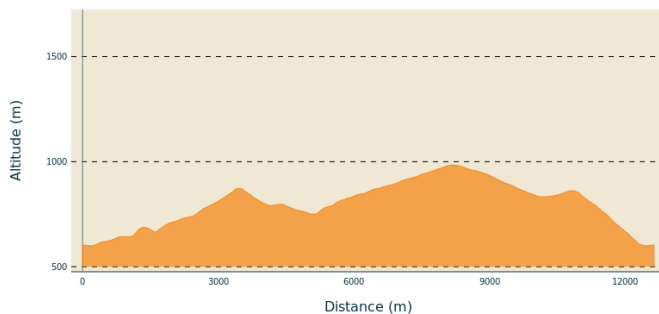
# Toutes les informations pratiques

## ⚠️ Recommandations

Les gorges de Trévans sont un espace protégé classé Espace Naturel Sensible, Réserve Biologique Domaniale et site Natura 2000. Ce site est également sur le territoire de la Réserve naturelle géologique de Haute-Provence.

Attention : Après le belvédère des Gorges en direction du château de Trévans, l'itinéraire emprunte un sentier en corniche sur environ 300 mètres. Ce passage, bien que sécurisée d'une main courante, présente un caractère exposé pouvant impressionner les jeunes enfants ou les personnes sensibles à la hauteur.

## Profil altimétrique



Altitude min 600 m  
Altitude max 984 m

## Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur [zou.mareregionsud.fr](http://zou.mareregionsud.fr)

## Accès routier

Depuis Digne-les-Bains (27 km), suivre la N85 en direction de Nice puis prendre la D907 en direction de Mézel jusqu'à Estoublon. Suivre ensuite la D667 qui traverse le village et continuer sur 5 km jusqu'au parking aménagé des gorges de Trévans.

## Parking conseillé

Parking aménagé des gorges de Trévans, Estoublon

## **i** Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes  
de Haute-Provence  
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-  
les-Bains Cedex  
<https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/>



Office de tourisme Provence Alpes  
Digne-les-Bains  
Place du Tampinet, 04000 Digne-les-  
Bains  
Tel : +33 (0)4 92 36 62 62  
<https://www.dignelesbains-tourisme.com/>

# Sur votre chemin...

---



## La plus grande réserve géologique d'Europe! (A)

Bienvenue dans la Réserve Naturelle géologique de Haute-Provence.

Cet espace naturel protégé a été créé en 1984 par décret afin de préserver le patrimoine géologique. Il s'étend sur 18 sites classés en réserve naturelle nationale et sur un périmètre de protection de 230 000 hectares des sommets des Alpes aux spectaculaires gorges du Verdon. Il regroupe 52 communes situées dans le département des Alpes de Haute-Provence et 7 dans le Var. Plusieurs sites ont été aménagés pour la préservation des fossiles et l'accueil du public (dalle à ammonites, sites des ichtyosaures, site des siréniens, panorama du Vélodrome...). Au sein du périmètre protégé, le prélèvement, la destruction ou la dégradation des fossiles, minéraux et concrétions sont interdits. Cette réserve géologique est la plus grande d'Europe. Elle est gérée par le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence. Une partie du territoire est également valorisée par l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence.

Crédit photo : DR

---



## Gorges de Trévans (B)

Les gorges de Trévans forment un canyon étroit bordé de flancs abrupts avec de hautes falaises taillées dans le calcaire du Jurassique. La faune y est variée puisque l'on y recense une quarantaine d'espèces d'oiseaux et de chauves-souris. Elles y abritent également des chamois. La population piscicole de l'Estoublaisse est composée de la truite fario et du chabot, espèce protégée. La flore est d'une diversité remarquable entre plantes typiques du climat méditerranéen (pistachier térébinthe) et plantes du milieu montagnard (mélèze) d'où son classement en Espace Naturel Sensible du Département, Réserve Biologique Domaniale et Natura 2000.

Crédit photo : FB - CD Alpes de Haute-Provence



## Le Cincle plongeur (C)

Excellent nageur malgré l'absence de pattes palmées, le Cincle plongeur est un oiseau étonnant qui vit toute l'année en bord de rivières rapides. Quand il repère une proie, larve, insecte ou même petit poisson, il plonge sous la surface, marche sur le fond du cours d'eau à l'aide de ses doigts puissants et peut même s'aider de ses ailes entrouvertes pour avancer !! Guettez-le le long du cours d'eau à l'entrée des gorges. Consultez <https://paca.lpo.fr/sorties-nature/espaces-valleens/randonnees-ornithologiques> pour un aperçu des oiseaux visibles sur ce parcours.  
Crédit photo : Grégory Delaunay



## traces d'herman de vries (D)

La région de Digne-les-Bains dispose d'une grande collection d'oeuvres d'art contemporain en pleine nature, qui se découvrent principalement à pieds. Le sentier des gorges de Trévans que vous parcourez est jalonné d'un texte et de deux points d'herman de vries, qui font partie de l'oeuvre *traces*. Ce sont d'après l'auteur "de tout petits textes que je laisse derrière moi dans ce paysage que j'aime. des fragments philosophiques - une philosophie fragmentaire. [...]il y a des relations à découvrir, à établir librement par le lecteur lui-même."  
Un peu plus loin sur votre gauche sur une dalle rocheuse verticale est gravé **natura numquam errat**. L'auteur exprime à travers cette *trace* toute la confiance qu'il porte en l'infailibilité de la nature. Il reprend ici les propos du philosophe italien Giordano Bruno (XVI<sup>e</sup> siècle) : *natura numquam errat* (la nature ne se trompe jamais - latin).  
Crédit photo : MV - CD Alpes de Haute-Provence



## Gorges de Trévans (E)

Les gorges de Trévans forment un canyon étroit bordé de flancs abrupts avec de hautes falaises taillées dans le calcaire du Jurassique. La faune y est variée puisque l'on y recense une quarantaine d'espèces d'oiseaux et de chauves-souris. Elles y abritent également des chamois. La population piscicole de l'Estoublaisse est composée de la truite fario et du chabot, espèce protégée. La flore est d'une diversité remarquable entre plantes typiques du climat méditerranéen (pistachier térébinthe) et plantes du milieu montagnard (mélèze) d'où son classement en Espace Naturel Sensible du Département, Réserve Biologique Domaniale et Natura 2000.  
Crédit photo : FB - CD Alpes de Haute-Provence



## Chapelle Saint-André du Désert (F)

Au XIII<sup>e</sup> siècle, Jacques Apérioculos, seigneur de Gaubert et de Trévans, fonde en ce lieu un monastère confié aux moines de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, venus d'Orient et qui commencent à s'implanter en France. Le monastère connaît une longue période de prospérité jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le monastère se trouve à trois reprises au cœur des guerres de religion qui ravagent la Provence. En 1792, la Révolution confisque l'ensemble des biens du monastère, qui sont

vendus comme biens nationaux. Aujourd'hui, l'ensemble appartient au domaine privé de l'État géré par l'Office National des Forêts.

Crédit photo : DR